

Association pour une transition énergétique solidaire

Pourquoi nous soutenir ?

A Gefosat, nous pensons que la transition énergétique doit être l'occasion d'apporter à chacun.e des conditions de vie meilleures tout en contribuant à lutter contre le changement climatique.

C'est pourquoi nous nous attachons :

- ✓ à informer et accompagner tous les porteurs de projet, quels que soient leur statut et leur activité : habitants, artisans, collectivités...
- ✓ à lutter contre la précarité énergétique aux côtés des travailleurs sociaux
- ✓ à promouvoir l'appropriation des enjeux énergétiques par le plus grand nombre



En adhérant, qu'est-ce qu'on y gagne ?

- ✓ Un Ecocup « *Gefosat, Watt else ?* »
- ✓ L'accès illimité à nos ressources documentaires (dont des ouvrages collector !)
- ✓ La possibilité d'emprunter un cuiseur et un séchoir solaire (avec un livret de recettes)

... mais surtout, la garantie de soutenir une association indépendante de tout pouvoir politique ou économique

Vous pouvez aussi contribuer à la vie de notre association :

- ✓ en participant à nos différentes activités : stands grand public, débats citoyens...
- ✓ en vous investissant dans nos instances
- ✓ en nous faisant profiter de vos compétences métier



Rejoignez-nous !

Comment adhérer ?



✓ Par internet :

En vous connectant sur notre site internet à l'adresse www.gefosat.org, rubrique « Adhérer et soutenir Gefosat », en remplissant le formulaire en ligne et en réglant votre cotisation via un paiement sécurisé.

✓ Par voie postale :

En nous retournant ce bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de Gefosat, à l'adresse suivante : Gefosat, 33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes, 34000 Montpellier.

A NOTER

L'Association GEFOSAT est reconnue d'intérêt général et **le montant d'un don ou d'une adhésion est déductible fiscalement :**

- **pour un particulier, à 66 %** du montant des cotisations dans la limite de 20 % du revenu imposable,
- **pour une personne morale, à 60 %** du montant des cotisations dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Un reçu fiscal vous sera adressé suite à la réception de votre cotisation.

Par exemple, en versant 50 €, cela ne coûtera que 17 € pour un particulier et 20€ pour une personne morale après déduction fiscale (s'ils sont imposables bien sûr !).

Données personnelles : En application du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), Gefosat garantit une politique de confidentialité concernant la conservation, le traitement et l'utilisation de vos données personnelles. A ce titre, vos données ne sont ni vendues, ni échangées et, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : contact@gefosat.org.

✂-----

Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme : _____

Fonction : _____

Adresse postale : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

J'adhère au GEFOSAT :

Adhésion : 20 € Adhésion petit budget : 10 € Adhésion de soutien : _____ €

A _____, le / / Signature :